

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021**  
Salle BEFFROI à Thionville

La séance est ouverte à 18h05.

Après avoir entendu quelques communications du Président,

Le Bureau Communautaire :

- AGREE la candidature de la SCI AFARDY en lieu et place de la SCI ALPHA FUND pour la cession du lot 14 de 90,60 m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Meilbourg One ainsi que de 3 places de stationnement et FIXE le prix de cession à 2 200 € HT le m<sup>2</sup> de bureau et 2 500 € HT la place de stationnement, soit un montant total de 206 820 € HT
- DECIDE de renouveler le partenariat avec ARELOR pour la production de deux supports de communication sur le logement social et de verser à ARELOR la somme de 1 459,84 € au titre de l'année 2021
- APPROUVE la convention de prestations de services relative à la réalisation de reportages photos et vidéos par la Ville de Thionville pour les besoins de la Communauté d'Agglomération pour un montant prévisionnel maximum de 9 000 €
- APPROUVE les termes de la convention relative à la réfection du domaine public de la ville de Thionville et aux engagements partagés entre la Communauté d'Agglomération et la Ville

La séance est levée à 21h00.